

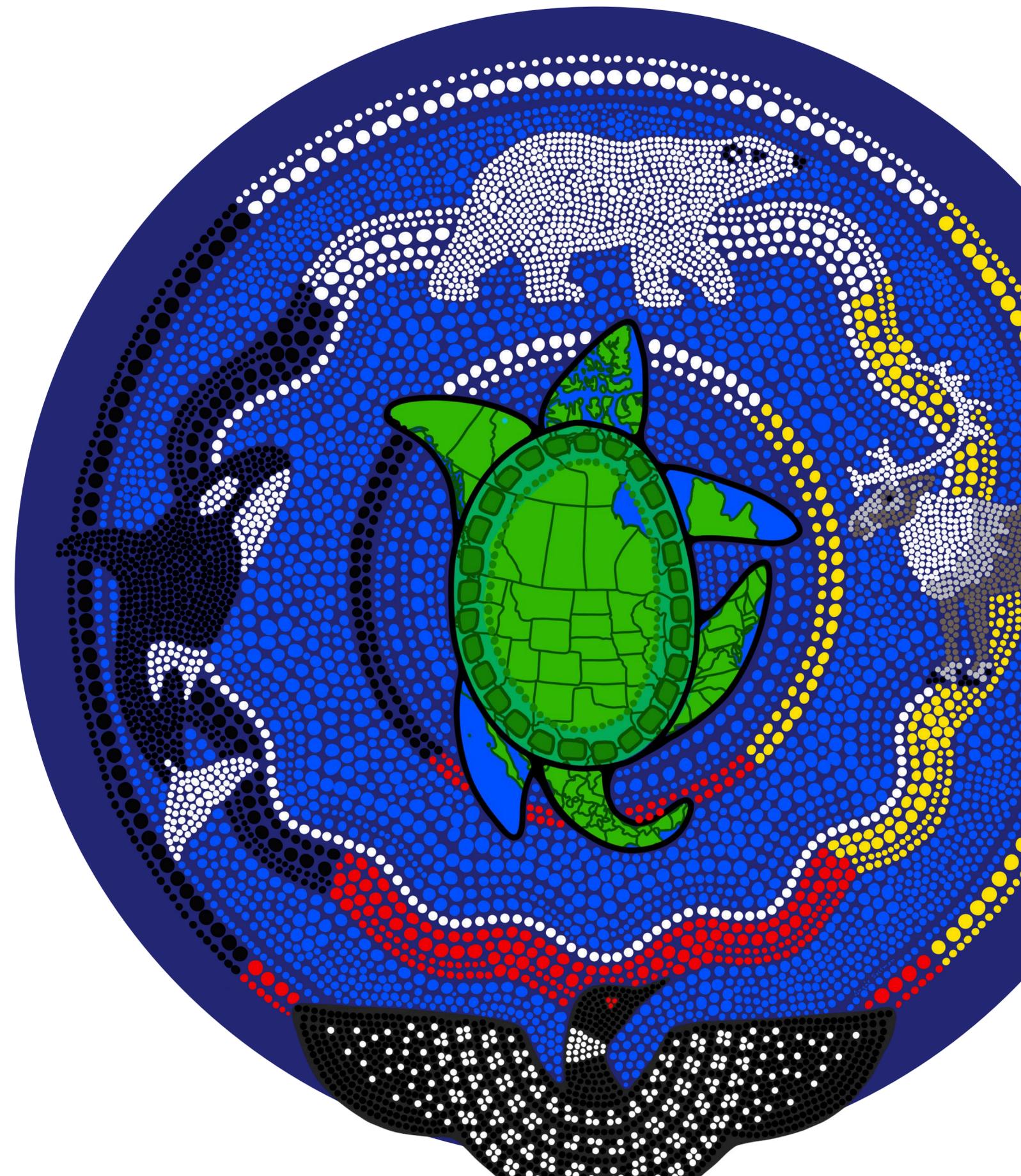
2025

Rapport du directeur exécutif
au Conseil

Protéger l'environnement grâce à la coopération nord-américaine



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE





Énoncé de mission de la CCE

La Commission de coopération environnementale (CCE) favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable et au profit des générations actuelles et futures.

Trois pays, un environnement.

Avant-propos

L'année 2024 a été la plus chaude à ce jour. Non seulement la dernière décennie a-t-elle été la plus chaude jamais enregistrée, mais chacune des dix dernières années a successivement été la plus chaude de l'histoire moderne. Jamais l'Amérique du Nord n'a-t-elle composé avec une telle incertitude climatique et une telle perte de biodiversité, et avec des vulnérabilités climatiques et des défis et des impacts environnementaux désastreux, comme ceux que nous vivons aujourd'hui.

Le nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et mortels a triplé en Amérique du Nord depuis 2020. La fréquence de ces événements dans la région a augmenté, passant de quelques fois par année à plusieurs fois par mois, voire par semaine. Dans certains cas, ils se produisent simultanément. Au cours des dernières décennies en Amérique du Nord, des centaines de catastrophes naturelles ont causé des dommages économiques se chiffrant en billions de dollars. Les phénomènes météorologiques extrêmes ont de multiples répercussions en cascade sur les populations et la biodiversité. Ils causent des dommages physiques, environnementaux et humains, des dommages matériels, des pertes économiques, une réduction, voire une perte totale des rendements agricoles, ainsi que des migrations et déplacements forcés. L'instabilité environnementale crée des zones d'extrême vulnérabilité, l'incertitude économique, la perte de résilience de communautés et plus de risques pour la santé publique et de menaces pour la sécurité.



Glace de l'océan Arctique photographiée en 2011 durant la mission ICESCAPE de la NASA. Il s'agit d'une étude pluriannuelle qui examine l'effet des conditions changeantes dans l'Arctique et de l'intrusion d'eau douce dans les eaux océaniques sur les écosystèmes et la chimie des océans. © NASA/Kathryn Hansen



*Ouragan Arthur, Rodanthe Pier, île Hatteras, inondations en Caroline du Nord; juillet 2014.
© David Weydert, U.S. Coast Guard, Via AP*

Les défis environnementaux d'aujourd'hui risquent de s'aggraver, faute de solution efficace pour réduire les risques et les impacts pour l'environnement. Les mesures de lutte contre l'instabilité environnementale représentent l'une des meilleures occasions de prospérité sociale et économique depuis des générations. Chaque mesure de plus que nous prenons pour renforcer notre résilience, réduire la pollution, créer des écosystèmes plus sains et préserver la biodiversité constitue un investissement dans notre avenir, pour assurer la santé et la prospérité de nos communautés et de nos écosystèmes pour les générations à venir.

Face à une crise environnementale qui s'aggrave, il est impératif — et il est de notre responsabilité — de protéger le monde naturel et de redécouvrir la nature d'une manière saine et sage. Seuls un milieu naturel et ses éléments (vivants et non vivants, humains et non humains) entièrement sains nous permettront de préserver le dynamisme et la durabilité de l'écosystème planétaire, la source même de nos vies et moyens de subsistance.

Nous devons agir, faire des choix et adopter des modes de vie en harmonie avec la nature si nous voulons améliorer la santé de nos écosystèmes et de nos populations. Nous devons polluer moins, préserver la qualité de l'air, consommer de manière rationnelle, garder notre eau saine et nos terres intactes, et réduire et limiter consciemment nos déchets. Surtout, nous devons aider les communautés, en particulier les plus vulnérables, à vivre dans un environnement sûr et sain, propice à leur bien-être et à leur développement durable.

C'est précisément ce que fait la Commission de coopération environnementale (CCE). Depuis la signature, en 1994, de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA, maintenant l'ACEUM) et de l'*Accord nord-américain de coopération pour l'environnement* (ANACDE, devenu l'*Accord de coopération environnementale*, ACE), qui a officialisé la création de la CCE, nous avons réalisé d'importants progrès en matière d'environnement grâce à la coopération trilatérale en Amérique du Nord.

Créé en vertu de l'ANACDE, le Secrétariat de la CCE collabore avec nos trois pays pour atteindre les objectifs suivants : moderniser la coopération environnementale et en renforcer l'efficacité; faciliter l'adoption de politiques commerciales et environnementales mutuellement avantageuses; collaborer à la conservation, à la protection et à l'amélioration de l'environnement dans notre région; aborder les priorités et relever les défis communs aux trois pays en matière d'environnement, grâce à des solutions gagnant-gagnant-gagnant; promouvoir la participation du public à l'examen des questions environnementales et favoriser l'application des lois environnementales des trois pays.

L'ACE souligne l'importance de partager l'information sur la santé de nos écosystèmes et nos pratiques exemplaires respectives pour gérer au mieux nos ressources naturelles et nos environnements communs. Grâce à ses programmes et initiatives, la CCE souligne la valeur et l'importance de mobiliser les peuples autochtones, les communautés, le milieu universitaire, les spécialistes, les jeunes, les représentant·es du gouvernement, la société civile et le secteur privé, pour favoriser des solutions environnementales nord-américaines pour l'Amérique du Nord.

La CCE tient des consultations publiques, offre des formations et des occasions de partager les connaissances, organise des tribunes publiques, et mène des activités de diffusion, de communication et d'éducation. Nous exploitons, harmonisons et cartographions les données environnementales nord-américaines, y compris les nouvelles données géospatiales sur les ressources naturelles de notre région. Nous les communiquons au public pour lui offrir une perspective régionale unique sur l'environnement nord-américain. Nous recueillons et partageons des normes environnementales et pratiques exemplaires, et nous les diffusons par l'intermédiaire de nos programmes, initiatives et communications en matière d'environnement.



Panel jeunesse, tribune publique du CCPC 2024, à Mexico, au Mexique.

Nos initiatives environnementales trilatérales visent avant tout à réduire la pollution et les émissions, à protéger la biodiversité et les habitats naturels, à promouvoir la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles, à soutenir le commerce durable et à promouvoir la résilience climatique.



Emiliano Reyes Galindo, tribune publique de la session du Conseil 2024 (jour 3), à Wilmington.



La'Meshia Whittington, tribune jeunesse de la session du Conseil 2024 (jour 2), à Wilmington.

Au cours des 30 dernières années, par la collaboration entre ses trois Parties, son comité consultatif et ses innombrables partenaires, la CCE a mis en œuvre et soutenu des centaines de projets, notamment par des programmes de subventions communautaires pour des initiatives locales visant à protéger et à préserver notre environnement. Ces projets favorisent l'innovation et la mobilisation et créent des communautés plus résilientes et plus saines. Grâce à nos événements, publications, projets et initiatives au fil des ans, nous avons mobilisé des dizaines de milliers de personnes, de leaders communautaires, de jeunes, de responsables des politiques, de fonctionnaires, d'universitaires et de spécialistes qui ont appris, partagé et collaboré à la protection et à la conservation de l'environnement nord-américain.

Nos trois gouvernements ont créé et partagent un cadre de collaboration environnementale dans lequel la CCE fournit de l'information et des conseils techniques essentiels en matière d'environnement afin d'appuyer la prise de décisions sur l'environnement dans nos pays. Nous facilitons le dialogue et les échanges sur des enjeux environnementaux clés et de nouvelles priorités qui appuient la mise en œuvre de nos accords régionaux. Les programmes et initiatives de la CCE contribuent à l'établissement de politiques, d'institutions et de pratiques environnementales plus efficaces au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Notre travail trilatéral en matière d'environnement a produit tant de réalisations pertinentes qu'il est impossible de les énumérer toutes dans le présent rapport, mais en voici quelques-unes qui se distinguent particulièrement :

- *Création de réseaux de spécialistes des plus importants enjeux environnementaux pour la région*
- *Harmonisation des inventaires de polluants et sécurisation du transport transfrontalier des déchets toxiques*
- *Surveillance des transferts transfrontaliers de produits chimiques toxiques*
- *Protection et restauration des forêts, des zones humides, des prairies et des milieux marins*
- *Collecte des déchets marins et réduction de leur volume*
- *Promotion de l'engagement communautaire en matière de conservation*
- *Surveillance et protection des espèces migratrices*
- *Promotion de l'efficacité énergétique et de l'innovation*
- *Apprendre des connaissances écologiques autochtones et traditionnelles, et les adopter*

- *Publication de rapports sur les pratiques exemplaires de gestion des déchets et des matières*
- *Production de cartes des principales ressources naturelles, consultées par des milliers de personnes*
- *Promotion de programmes pour assainir l'air, protéger l'eau et restaurer les sols*
- *Promotion de la santé publique et de la propreté communautaire*
- *Renforcement de la résilience et alertes aux collectivités en cas de phénomènes météorologiques extrêmes*
- *Mise en valeur et diffusion de données environnementales régionales cruciales*



L'île de Janitzio, dans le lac Pátzcuaro, État du Michoacán (Mexique), est une destination touristique très prisée. Elle a toutefois subi une grave sécheresse en 2024 en raison de l'augmentation des températures et de la rareté des précipitations. © Dirección Social de Comunicación Social, UNAM

Programme de travail collaboratif et initiatives transsectorielles

Le rapport annuel de la CCE détaille le grand nombre d'activités, d'initiatives et de programmes auxquels la Commission a participé dans le cadre de son plan opérationnel courant. Inutile donc de s'attarder ici sur notre riche programme de coopération. Je tiens toutefois à souligner quelques-unes des principales réalisations de l'année écoulée, qui illustrent notre travail visant à promouvoir la coopération environnementale régionale dans le cadre de l'ACEUM.



Dans le cadre de son initiative de réduction des engins de pêche fantômes, la CCE collabore avec la Commission nationale des aires naturelles protégées (Conanp) et des organisations locales dans la baie de La Paz, au Mexique, afin de retirer les engins fantômes au fond de la mer. © Leonardo Gonzalez

Écosystèmes

La protection et la conservation de la biodiversité demeurent au cœur des travaux de la CCE et de ses engagements trilatéraux en matière d'environnement. La CCE est sans doute mieux connue pour ses actions collaboratives en matière de conservation des prairies et de protection des espèces migratrices, notamment les oiseaux et l'emblématique monarque. Nous aidons les trois pays à collecter et à harmoniser des données nationales comparables et des pratiques exemplaires de conservation de la biodiversité. Nous cherchons également à mieux comprendre les dimensions humaines de la conservation et à promouvoir la protection des pollinisateurs d'Amérique du Nord, essentiels à la santé et au dynamisme des nombreux écosystèmes qui soutiennent nos économies et communautés. Nous participons à la réduction des déchets marins et fournissons des outils pour mieux gérer les aires marines protégées.

De plus, nous élaborons des stratégies régionales et utilisons des outils géospatiaux pour mieux gérer les ressources biologiques et cerner les principales sources de pollution en Amérique du Nord, et nous exploitons des outils de communication afin de stimuler l'action pour la biodiversité au sein des collectivités et institutions. Grâce au travail de la CCE, nous mobilisons les communautés par des campagnes de protection de la biodiversité à l'échelle locale pour favoriser la surveillance et la gestion des espèces migratrices et encourager la science participative. Un autre domaine important de notre défense des écosystèmes consiste à promouvoir la réduction et l'élimination des engins de pêche fantômes, et à tirer des enseignements du leadership des peuples autochtones en matière de gérance des écosystèmes marins.



*Les sites d'extraction pétrolière et gazière sont des sources courantes d'émissions de gaz à effet de serre polluants.
La CCE fait appel à la nouvelle technologie géospatiale pour cerner les principales sources de pollution.
Photo : Bay Area, nord de La Californie. © fracktracker/claycord.com*

Qualité de l'environnement

Si nos travaux sur la biodiversité sont au cœur des activités de la CCE, nos travaux sur la qualité de l'environnement gardent ce cœur propre, sain et vigoureux. Nos engagements trilatéraux visent avant tout à améliorer la qualité de l'air, à réduire la pollution et à soutenir des économies fortes, à faibles émissions et résilientes.

Projet phare de la CCE et la plus ancienne de ses initiatives en matière de qualité de l'environnement, l'initiative Registre des rejets et transferts de polluants (RRTP) d'Amérique du Nord est également l'une de nos ressources les plus précieuses et les plus utilisées. Ce registre trinational aide nos trois pays à comparer et à harmoniser les données sur la pollution dans la région. Il fournit des renseignements clés comparables au public, aux gouvernements et à l'industrie qui permettent de faire un suivi des polluants et appuient leurs décisions en matière de réduction et de prévention de la pollution.



Grâce à un projet collaboratif mené dans trois communautés d'Amérique du Nord, soit la Première Nation Aamjiwnaang à Sarnia, en Ontario (Canada); la Fundación TOSEPAN, Sierra Norte de Puebla (Mexique); et le Comité Cívico del Valle, à Imperial Valley, en Californie (États-Unis), la CCE fournit aux leaders communautaires locaux la technologie et les outils nécessaires pour surveiller la qualité de l'air et collaborer avec les autorités publiques responsables de la salubrité de l'environnement pour améliorer leur environnement local.



*Vue aérienne de bassins de résidus à proximité de la rivière Athabasca, en Alberta (Canada).
Photo : iStock.com/Dan_Pratt*

Nous aidons également les communautés à s'adapter aux phénomènes météorologiques extrêmes grâce à des systèmes d'alerte précoce, et à améliorer ces derniers. Nous voulons ainsi renforcer les capacités pour faire face à un climat en constante évolution et cerner les pratiques exemplaires et solutions fondées sur la nature. L'objectif est de gérer et de réduire les risques environnementaux, en plus de renforcer la résilience climatique. Nous accordons une attention particulière aux sécheresses extrêmes. La gestion rationnelle des produits chimiques est une autre priorité de longue date de la CCE. À cet égard, nous favorisons la transparence de la chaîne d'approvisionnement et le remplacement des produits chimiques par des produits moins polluants.

La lutte contre les plus puissants superpolluants atmosphériques, comme le méthane, le carbone noir, les hydrocarbures fluorés et l'ozone troposphérique, est absolument essentielle pour atteindre les objectifs de réduction des émissions et ralentir le réchauffement planétaire à court terme. À cette fin, nous formons des partenariats collaboratifs avec les communautés touchées par la pollution atmosphérique afin de mesurer et de réduire les émissions et l'exposition aux $PM_{2,5}$ et au carbone noir. Par ailleurs, nous exploitons de nouvelles technologies et de nouveaux outils SIG pour repérer les émissions de méthane particulièrement puissantes provenant de sites d'enfouissement, et examinons des stratégies d'atténuation pour réduire ces émissions et améliorer la qualité de l'air à l'échelle locale.

Modes de vie et économies durables

La CCE favorise la durabilité environnementale en mettant l'accent sur nos modes de vie et en cernant les facteurs qui influent sur nos choix et leurs impacts sur l'environnement. Nous informons le public sur la manière dont ces choix peuvent favoriser des modes de vie plus durables en intégrant effectivement des dimensions sociales, économiques et environnementales positives dans notre vie et dans notre économie. La CCE cherche à aborder la question de la durabilité dans plusieurs secteurs économiques. Elle souhaite ainsi préconiser une consommation durable et stimuler des changements de comportement et systémiques, et favoriser des améliorations dans la gouvernance et dans les cadres institutionnels pour soutenir la durabilité environnementale.



Culture de légumes et vermicompostage; activités inspirées de la Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire de la CCE. Ciclomanias. Alberta (Canada).



On constate du gaspillage alimentaire dans une école de Cincinnati (États-Unis).

Nos travaux récents portent sur les solutions possibles aux problèmes environnementaux en zones urbaines. Nous avons examiné comment les villes pourraient promouvoir l'action environnementale grâce aux solutions fondées sur la nature et aux connaissances écologiques traditionnelles. Deux nouvelles initiatives de la CCE s'appuient sur le succès de travaux antérieurs par la Commission en matière de perte et de gaspillage alimentaires (PGA). L'une d'elles vise la création d'outils pour aider les spécialistes en milieu local à concevoir et à mettre en œuvre des actions et politiques pour changer les comportements afin de réduire la PGA; l'autre porte sur la réduction de la PGA lors d'événements de grande envergure (comme les événements sportifs, les concerts et les célébrations culturelles). Il est notamment question de la prochaine Coupe du monde de football de la FIFA en Amérique du Nord.

La gestion, la réutilisation et le recyclage des matières constituent un élément central du travail de la CCE lié aux modes de vie et aux économies durables. Nous menons une initiative qui vise à promouvoir le recyclage et des pratiques exemplaires de gestion des déchets solides à l'échelle de l'Amérique du Nord. Pour ce faire, nous évaluons les capacités actuelles de recyclage à l'aide d'études marquantes sur trois flux de déchets (papier, plastiques et bioplastiques). Cette initiative permettra de mieux cerner les technologies et projets pilotes qui mettront en valeur d'autres pratiques exemplaires adaptées à des modes de vie plus durables.



Partage de pratiques exemplaires sur la plantation de forêts durables. État d'Oaxaca (Mexique).



Membres de la Fondation Ellen MacArthur et du Secrétariat de la CCE au Sommet canadien de l'économie circulaire, en avril 2025.

De plus, pour promouvoir l'adoption des principes de l'économie circulaire, la CCE lance une nouvelle initiative axée sur la circularité dans le secteur de l'électronique. En particulier, cette initiative porte sur les possibilités d'adopter en amont des pratiques durables pour gérer le problème des déchets électroniques.

Enfin, nous soutenons un programme communautaire d'éducation environnementale axé sur les discussions sur l'application des connaissances, sur des systèmes de connaissances diversifiés et sur la mobilisation des peuples autochtones. Ce programme se distingue par sa conception communautaire mixte et le leadership des jeunes.



Esteban Escamilla Prado, président du CCPM en 2024, Jorge Daniel Taillant, directeur exécutif de la CCE, et Oscar Carrillo, de l'EPA des États-Unis. Tribune publique du CCPM 2024, à Wilmington, Caroline du Nord (États-Unis).

Initiatives transsectorielles

Groupes consultatifs et participation du public

La volonté du Secrétariat de la CCE de renforcer la participation du public dans toutes les facettes des travaux de la Commission est l'un des aspects dont je suis le plus fier depuis mon entrée en fonction. Cette volonté est le fruit d'une étroite collaboration avec nos conseiller·ères de confiance et nos principaux partenaires. Nous facilitons la participation du public et favorisons l'engagement grâce à des tables rondes, à des ateliers et à des consultations organisées par le Comité consultatif public mixte (CCPM), et lors d'événements et de tribunes en personne, en mode virtuel ou en mode hybride. Cette participation est essentielle à tout ce que nous faisons à la CCE, que ce soit avec nos partenaires autochtones, les leaders communautaires, les jeunes, les universitaires, le secteur privé ou les milliers de personnes et d'organisations avec lesquels nous travaillons au Canada, au Mexique et aux États-Unis. La participation aux événements de la CCE a augmenté de façon constante ces dernières années grâce à nos stratégies de communication, de sensibilisation et de mobilisation plus cohérentes et mieux ciblées. Nous avons ciblé de nouveaux publics, notamment les leaders communautaires et autochtones, les jeunes et les intervenant·es du secteur privé. Nous avons également observé une forte participation aux initiatives menées par notre Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET).

Jeunes

Au cours de l'année écoulée, et comme cela a été le cas tout au long de mon mandat à la CCE, nous avons priorisé et élargi la mobilisation des jeunes. Une mobilisation significative des jeunes amène du leadership novateur à notre équipe et dans nos projets. Elle insuffle à notre équipe une énergie nouvelle et un entrain inspirant. Forts de près de 10 années de mobilisation ciblée des jeunes, nous avons lancé en 2024 le programme Génération de leaders de l'environnement (PGLE). Créé récemment, ce programme vise à renforcer les capacités et compétences des jeunes en matière de leadership. Nous avons également lancé les deuxièmes Journées de l'engagement jeunesse, activité annuelle au cours de laquelle nous interagissons avec les jeunes leaders de la région. Nous voulons ainsi non seulement recueillir leurs points de vue et leurs idées à propos du travail de la CCE, mais aussi les inviter à discuter avec nous et à participer aux programmes, initiatives et activités de la Commission. Durant la dernière année, la CCE a mis au point sa première stratégie de mobilisation des jeunes contribuant ainsi à déterminer les défis et possibilités d'un engagement des jeunes, d'un partage des connaissances et d'un important renforcement des capacités dans l'ensemble des programmes et initiatives de la CCE.



Présentation de la cohorte PGLE 2024, session du Conseil 2024 (jour 3), à Wilmington.



Panel jeunesse : « Comblant l'écart : une conversation sur la lutte générationnelle en faveur de la justice environnementale », session du Conseil 2024 (jour 2), à Wilmington.

Secteur privé et pratiques responsables des entreprises

La CCE poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de mobilisation du secteur privé afin de promouvoir l'un des objectifs essentiels de l'ACEUM et de notre accord trilatéral de coopération environnementale : promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et leurs pratiques responsables. Tout au long de l'année 2024, nous avons contacté des parties prenantes clés du secteur privé partout en Amérique du Nord pour discuter du rôle essentiel que joue ce secteur dans la mise en œuvre de solutions visant à relever nos principaux défis environnementaux, soit la pollution, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Il s'agit de petites, moyennes et grandes entreprises des secteurs financier, commercial et manufacturier, d'organismes normalisateurs et de réglementation, et d'associations commerciales. Grâce à son rôle de forum d'échanges trilatéraux, la CCE facilite le partage de connaissances et la promotion de stratégies pour aider le secteur privé à prendre des mesures pour réduire la pollution, promouvoir des solutions fondées sur la nature, renforcer la résilience climatique, favoriser la conservation des écosystèmes et stopper la perte de biodiversité. Au cours de la dernière année, nous avons tenu des tables rondes avec le secteur privé sur diverses questions, dont la conservation des écosystèmes, la promotion des actions pour l'environnement dans les petites et moyennes entreprises, ainsi que le rôle du secteur privé comme moteur positif pour ces types d'actions et de pratiques.



Des intervenant-es de premier plan du secteur privé de partout en Amérique du Nord ont participé à une table ronde à Montréal coanimée par la CCE, la Convention sur la diversité biologique et le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité. La discussion a porté sur le rôle du secteur privé dans la protection de la biodiversité.



Réunion de collaboration d'un réseau d'intervenant-es de partout en Amérique du Nord, qui cherchent à réparer les dommages causés à l'environnement dans les communautés vulnérables aux changements climatiques. La CCE a tenu cette réunion à Mexico en décembre 2024 pour discuter de l'utilisation d'outils SIG et des connaissances écologiques traditionnelles (CET) pour étudier les vulnérabilités.

Lors de la dernière tribune publique du CCPM, tenue à Mexico en décembre 2024, nous avons examiné le rôle du secteur privé dans la lutte contre les problèmes liés à la pollution, au climat et à la perte de biodiversité. Nos interactions avec les représentant-es des secteurs public et privé ont mis en évidence la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les entreprises, les gouvernements et les communautés locales et autochtones. Elles ont souligné le rôle unique et précieux que remplit la CCE pour faciliter une collaboration plus fructueuse entre les secteurs public et privé, en vue de relever ensemble les défis environnementaux les plus cruciaux de la région : faire en sorte que le secteur privé défende la justice environnementale; prendre en compte les connaissances écologiques traditionnelles des peuples autochtones dans le cadre de projets environnementaux; promouvoir la conservation de la biodiversité.

La CCE a par ailleurs engagé une discussion continue avec les membres du GSCET et d'autres partenaires autochtones sur les possibilités de revitaliser le commerce et les réseaux commerciaux autochtones à l'échelle de l'Amérique du Nord, par des pratiques fondées sur les connaissances écologiques traditionnelles. Cette discussion adopte les concepts autochtones de la nature, de l'économie, de la culture et de la relationnalité.

Promouvoir la justice environnementale, réduire la pollution et renforcer la résilience environnementale au sein des communautés vulnérables

La CCE collabore avec nos trois pays pour favoriser les actions trilatérales qui permettront de relever nos défis environnementaux les plus redoutables. Cependant, nous ne devons jamais oublier l'importance d'appuyer nos pays et les mesures qu'ils prennent pour soutenir les communautés qui sont depuis toujours les plus défavorisées et les plus vulnérables sur le plan environnemental.

Les objectifs fondamentaux de notre collaboration trilatérale sont d'assurer une protection efficace de l'environnement dans toutes les communautés d'Amérique du Nord; d'assurer l'application efficace des lois environnementales; assurer l'accès à l'information sur leur environnement local aux communautés touchées par la pollution; et de faire en sorte que les populations participent de façon constructive à la prise de décisions qui les concernent.

En tant que région, nous apprenons les uns et les unes des autres et nous nous appuyons sur le leadership de toujours de la CCE concernant l'action environnementale et les connaissances et pratiques exemplaires dans ce domaine. Au cours de la dernière année, nous avons étoffé un réseau de parties prenantes qui s'emploient à réparer les dommages à l'environnement dans les communautés vulnérables aux effets du climat. En 2024, nous avons continué à soutenir les organismes communautaires de toute l'Amérique du Nord qui agissent à l'échelle locale pour aider les communautés les plus vulnérables sur le plan environnemental à mieux s'adapter aux changements climatiques.

Comme nous l'avons annoncé lors de notre dernière session du Conseil, nous avons créé le Centre d'action pour la justice environnementale en Amérique du Nord (CAJEAN). Le CAJEAN a pour objectif d'aider nos trois pays à déterminer quelles communautés d'Amérique du Nord sont les plus touchées et les plus vulnérables sur le plan environnemental, et de partager des pratiques exemplaires pour relever les défis de justice environnementale. Il vise également à diffuser les politiques, ressources éducatives et outils les plus récents pour lutter contre la pollution et les inégalités qui frappent ces communautés, et à promouvoir la répartition équitable des avantages environnementaux. Le CAJEAN permettra également de cerner des solutions communautaires, à faible coût et à rendement élevé, dont la mise en œuvre améliorera la salubrité de l'environnement et la résilience écologique.

La CCE continue de montrer comment promouvoir des solutions concrètes qui favorisent la protection et la restauration de l'environnement, et qui permettent de réduire les vulnérabilités systémiques sur le plan environnemental.



Groupe de travail trinational, le Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE) partage des anecdotes, des stratégies et des enseignements tirés en matière de justice environnementale avec des représentant-es d'organisations et de communautés à l'échelle de l'Amérique du Nord. Ci-dessus, des membres du RCJE se réunissent au cours d'un atelier à Oaxaca (Mexique).

Mobilisation des communautés autochtones et connaissances écologiques traditionnelles



Des bisons en liberté dans un pâturage, au Dakota du Sud. La CCE étudie l'important rôle d'espèces comme le bison dans la santé et la durabilité des écosystèmes afin de mieux les comprendre. @CCE

La mobilisation des communautés autochtones, en particulier par l'intermédiaire du Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSECT), constitue un aspect très important de notre travail. Créé en 2014, le GSECT est composé de leaders autochtones de nos trois pays. Il a pour rôle de formuler des conseils et recommandations à l'intention du Conseil et du Secrétariat de la CCE sur la façon d'intégrer de manière réfléchie les connaissances écologiques traditionnelles (CET) et de mieux aborder les enjeux qui comptent pour les communautés autochtones. Il cherche également à promouvoir efficacement la mobilisation des peuples autochtones dans les activités, projets et programmes de la CCE.



María del Pilar García Hernández, Amelia Reyna Monteros Guijón, Gail Small et Sarah James, membres du GSCET. Tribune jeunesse, session du Conseil 2024 (jour 2) à Wilmington.

Outre nos travaux en cours sur la gestion de l'eau douce et les systèmes alimentaires traditionnels autochtones, nous avons récemment lancé plusieurs initiatives importantes. Par exemple, nous étudions le rôle des CET dans les nouvelles technologies d'intelligence artificielle (IA), et les solutions que pourraient procurer les CET pour gérer les feux incontrôlés et lutter contre les incendies en général. De plus, des discussions sont en cours concernant les points de vue autochtones sur le commerce, l'économie, la relationnalité et la durabilité, et concernant les possibilités de revitaliser les réseaux commerciaux autochtones historiques d'Amérique du Nord.

La CCE est fière de souligner l'élaboration récente (par le GSCET) et l'adoption des Principes directeurs nord-américains relatifs à l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles. Ces principes constituent un grand pas en avant vers l'établissement de normes communes pour la mobilisation respectueuse des peuples autochtones et l'application des savoirs autochtones à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les peuples autochtones jouent un rôle essentiel et ont une grande responsabilité dans la gestion environnementale, la conservation, le développement durable, la protection et la restauration des écosystèmes et la conservation de la biodiversité. Ces peuples vivent depuis des siècles sur leurs terres et territoires traditionnels, source de leur savoir inégalé de la terre et de l'environnement. La CCE reconnaît la valeur des CET que les peuples autochtones ont acquises grâce à leur sagesse et à leur expérience. Le GSCET a recommandé au Conseil l'adoption des principes directeurs ci-dessous pour l'Amérique du Nord relativement à l'intégration des CET dans les travaux de la CCE.

(Adoptés par le Conseil en janvier 2025) :

- **Principe directeur 1** : La CCE reconnaît et respecte les droits et responsabilités des peuples autochtones, tels que les reconnaissent et les affirment la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et la *Convention relative aux peuples indigènes et tribaux*, 1989 (Convention n° 169), y compris en ce qui concerne la gestion de leurs terres et territoires et des ressources naturelles qu'ils contiennent.
- **Principe directeur 2** : La CCE reconnaît et respecte le savoir des peuples autochtones et leur droit à préserver, contrôler, protéger et développer leur patrimoine culturel, leurs connaissances traditionnelles et leurs expressions culturelles traditionnelles, et reconnaît l'importance d'un consentement libre, préalable et éclairé concernant l'accès aux connaissances autochtones et leur intégration aux activités et décisions de la CCE.
- **Principe directeur 3** : La CCE reconnaît et respecte les modes de gouvernement et d'organisation sociale, de même que l'autonomisation des peuples autochtones en tant que leaders lors de la prise de décisions ayant trait aux processus d'intégration et à la prise en compte de leurs connaissances, ainsi qu'à la gestion de leurs terres et territoires et des ressources naturelles qu'ils contiennent.
- **Principe directeur 4** : La CCE reconnaît et respecte le développement de relations constructives avec les peuples et collectivités autochtones fondées sur la compréhension mutuelle, le dialogue coopératif et les partenariats.



Baleine noire avec son baleineau. © jdtailant

Application effective des lois environnementales

Issu de l'ALENA, l'ACEUM favorise l'application effective des lois environnementales de nos pays par un processus de dépôt de communications sur les questions d'application (SEM). Ce processus unique et indépendant fait partie intégrante de l'Accord et a inspiré d'autres accords commerciaux, certains l'ayant même adopté. Depuis plus de 30 ans, le processus SEM permet aux particuliers de signaler l'omission, par une Partie, d'assurer l'application de manière effective de ses lois environnementales. La CCE analyse les communications déposées en vertu de ce processus et, le cas échéant, et sur instruction du Conseil, constitue des dossiers factuels portant sur les allégations faites dans les communications.

Par rapport à diverses priorités environnementales nord-américaines, le processus SEM continue de favoriser la participation et la sensibilisation du public aux questions et aux considérations clés relatives à l'application effective des lois environnementales. La transparence, la responsabilité et la participation du public sont essentielles à ce processus. Le traitement des communications présentées a incité nos trois pays à améliorer l'accès à l'information sur les questions environnementales, à mieux les faire connaître et à renforcer la participation du public.

La CCE a traité 115 communications SEM et a constitué 27 dossiers factuels depuis 1994. Nous pouvons donc affirmer sans l'ombre d'un doute que nous avons intensifié nos actions et notre engagement communs concernant l'application effective de nos lois environnementales, et que nous avons réalisé des progrès par rapport aux enjeux qui sont au cœur de nos priorités environnementales trilatérales et de nos accords régionaux.



Des pêcheurs et des spécialistes locaux présentent un filet de pêche à la crevette qu'ils ont eux-mêmes conçu, avec un système de libération rapide des mammifères marins.



Des responsables de la Marine mexicaine présentent des installations pour recycler les filets de pêche illégaux à San Felipe.



Un navire largue un gros bloc de ciment muni de crochets afin d'empêcher l'utilisation de filets de pêche illégaux dans le refuge de marsouins de Californie.

*Images d'une visite sur place par la CCE pour obtenir de l'information en vue d'une communication sur le marsouin de Californie, dans le nord du golfe de Californie. Des membres de l'unité SEM et le directeur exécutif de la CCE ont rencontré les autorités responsables des pêches et de la protection des mammifères marins, des membres de la Marine mexicaine, des groupes de la société civile, des scientifiques et des pêcheurs locaux à San Felipe, dans l'État de Baja California, pour discuter de la protection de ce marsouin (*Phocoena sinus*), qui est le plus petit mammifère marin au monde.*

Le processus SEM en Amérique du Nord et les accords qui le régissent

ACEUM/USMCA/T-MEC

Accord de coopération environnementale



En 2024, le Secrétariat de la CCE a reçu trois nouvelles communications SEM, et dix sont actuellement à l'étude. Ces communications portent sur les mammifères marins de même que sur le transport maritime, l'agriculture ou la foresterie. Par ailleurs, nous examinons avec les Parties comment nous pourrions offrir les services du directeur exécutif de la CCE pour répondre à certaines des préoccupations soulevées par les auteurs de ces communications.

Programmes de subventions de la CCE

Créé en 2010, le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), un programme de subventions de la CCE, a accordé près de 100 subventions à des communautés partout en Amérique du Nord, notamment à des peuples autochtones et à d'autres partenaires communautaires. Créé en 2021, le programme de subventions EJ4Climate de la CCE a aidé plus de 40 communautés vulnérables aux changements climatiques à renforcer leur résilience et à trouver des solutions pour diminuer leurs vulnérabilités environnementales et sanitaires face aux changements climatiques et à la pollution. Ces subventions sont fondées sur la responsabilité partagée, la résilience et la gérance communautaire des ressources environnementales, qu'elles favorisent. Elles mobilisent les nations tribales, les peuples autochtones, les organisations de la société civile et les collectivités du Canada, du Mexique et des États-Unis.



Grâce à une subvention de la CCE, la Fondation environnementale de la vallée de Yaqui, dans l'État du Sonora, au Mexique, en collaboration avec plusieurs partenaires du jardin communautaire et un programme universitaire, encadre des élèves de quatre écoles secondaires de Tobarito. Ils organisent ensemble des ateliers portant sur les concepts de base de l'agriculture régénérative, de la saine alimentation, de l'agroécologie et des services écosystémiques. Les élèves participent à la plantation de maïs, de choux-fleurs, de brocolis, de persil, d'aubergines, de tomates et de poivrons.



Vidéos partenaires célébrant le 30^e anniversaire de la CCE (campagne sur les réseaux sociaux).

Un réseau nord-américain : nos communautés, nos collaboratrices et collaborateurs et nos partenaires

La CCE continue d'intensifier sa collaboration et ses communications avec le public nord-américain, et cherche constamment de nouvelles façons de communiquer afin de joindre chaque région du continent. Elle adapte son contenu dans trois langues, utilise des matériels audiovisuels, comme les vidéos ou les entrevues pour exploiter diverses plateformes de médias sociaux et ainsi accroître sa visibilité, et diffuse des nouvelles sur ses activités. Ainsi, la CCE a cette année joint un nombre toujours plus élevé de personnes et de partenaires pour les informer de ses événements, programmes et initiatives.

Nous avons multiplié nos activités de diffusion, qui visent surtout la collaboration avec un réseau de partenaires plus diversifié et plus inclusif. Que ce soit en participant à des événements régionaux et internationaux, en cherchant des possibilités de réseautage pour discuter des priorités environnementales régionales ou en faisant la promotion de campagnes de sensibilisation, la CCE a considérablement élargi son réseau en vue d'accroître la participation à ses événements, d'élargir la mobilisation, de recevoir de la rétroaction et de favoriser un dialogue plus dynamique et plus inclusif lors de tous les événements qu'elle organise.



Événement parallèle à la COP16 – Stratégies et approches inclusives pour la conservation de la biodiversité : du leadership communautaire à l'élaboration de politiques gouvernementales (24 octobre 2024).

En 2024, la CCE a célébré ses 30 ans d'existence. Cet anniversaire fut l'occasion d'amplifier les voix de nos collaboratrices et collaborateurs et partenaires. Nous tenons à souligner l'importance de leur travail et à les remercier de leur aide pour relever les défis environnementaux cruciaux de la région, notamment par des actions efficaces pour lutter contre la triple crise planétaire : la pollution, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Ensemble, nous avons découvert des synergies, exploité nos réseaux et laissé une marque plus durable; nous avons aujourd'hui des outils plus efficaces, des discussions plus stimulantes et des activités de sensibilisation aux questions environnementales clés plus fructueuses. Avec nos collaboratrices et collaborateurs et partenaires de tous les secteurs, nous avons organisé ensemble des événements, mené des campagnes, et mobilisé de manière plus significative les communautés à l'échelle de l'Amérique du Nord pour amplifier leurs voix.



Interprètes : Rosa María Boadella, Patricia Delezé et Luz del Carmen Chavarria. Session du Conseil 2024 (jour 1) à Wilmington



L'équipe du Secrétariat de la CCE présente son travail, lors d'un événement du Jour de la Terre (avril 2025).

Renforcer la CCE

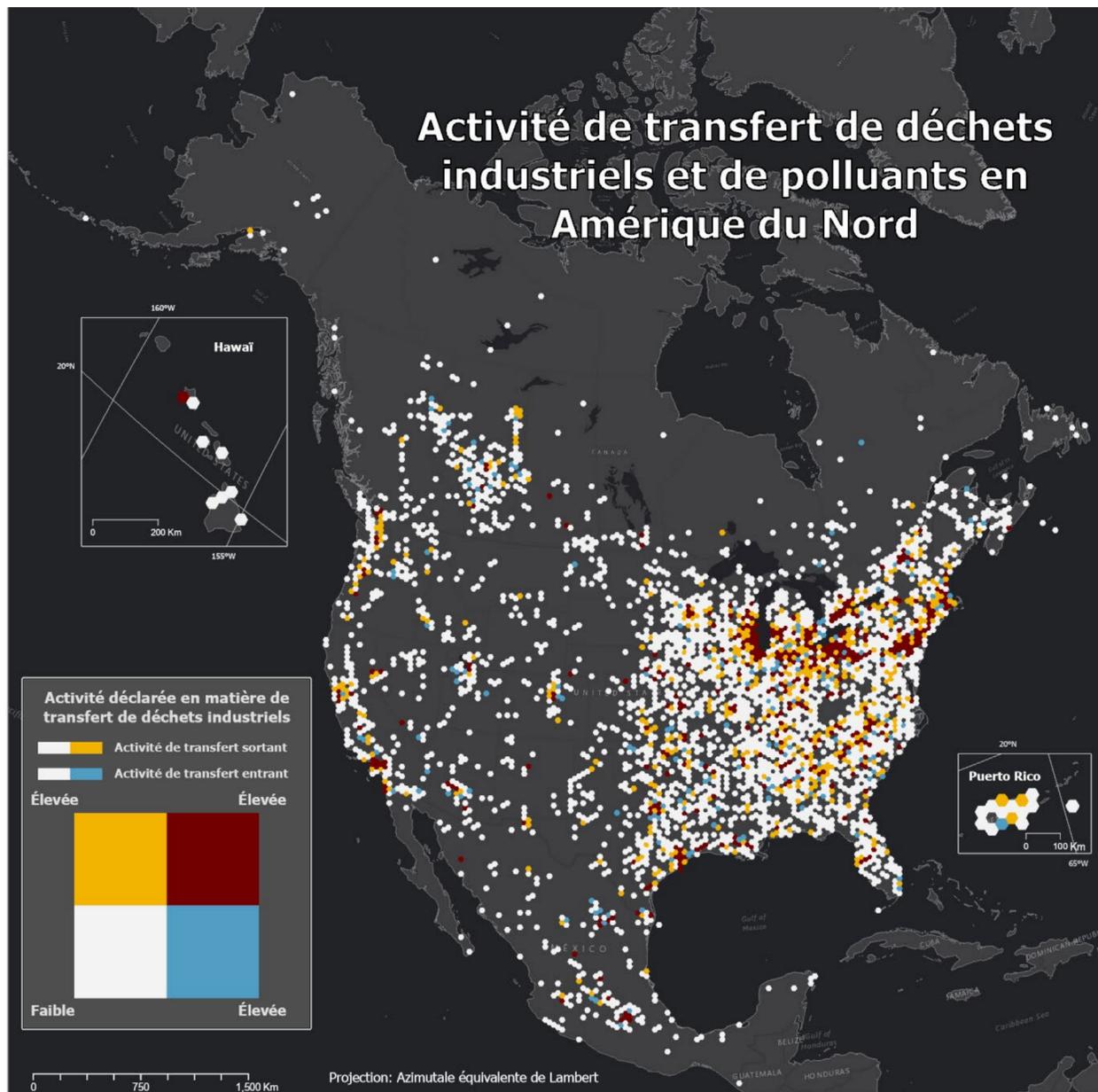
L'équipe du Secrétariat de la CCE

Le succès de la CCE dépend du calibre et du dynamisme du personnel de son Secrétariat. En 2024, nous avons continué d'attirer et de retenir une équipe multiculturelle de professionnel·les compétent·es de partout en Amérique du Nord. Au cours de la dernière année, nous avons multiplié les possibilités de stages et de bourses dans divers domaines : intelligence artificielle, communication, justice environnementale, commerce autochtone et connaissances écologiques traditionnelles, participation des jeunes, application des lois environnementales, participation du secteur privé et responsabilité sociale des entreprises.

Apprentissage en équipe

L'équipe de la CCE et notre réseau de partenaires constituent une ressource diversifiée et extrêmement qualifiée pour former le personnel du Secrétariat et des partenaires. Nous tirons parti de cette richesse pour élargir notre offre de formation interne et externe dans certains domaines : l'évolution de la justice environnementale en Amérique du Nord; l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord de la CCE; l'intelligence artificielle en milieu de travail; l'importance croissante de la science participative; le renforcement du rôle des peuples autochtones et des CET pour la prise de décisions en matière d'environnement; l'intelligence artificielle dans les CET.





Défis et prochaines étapes

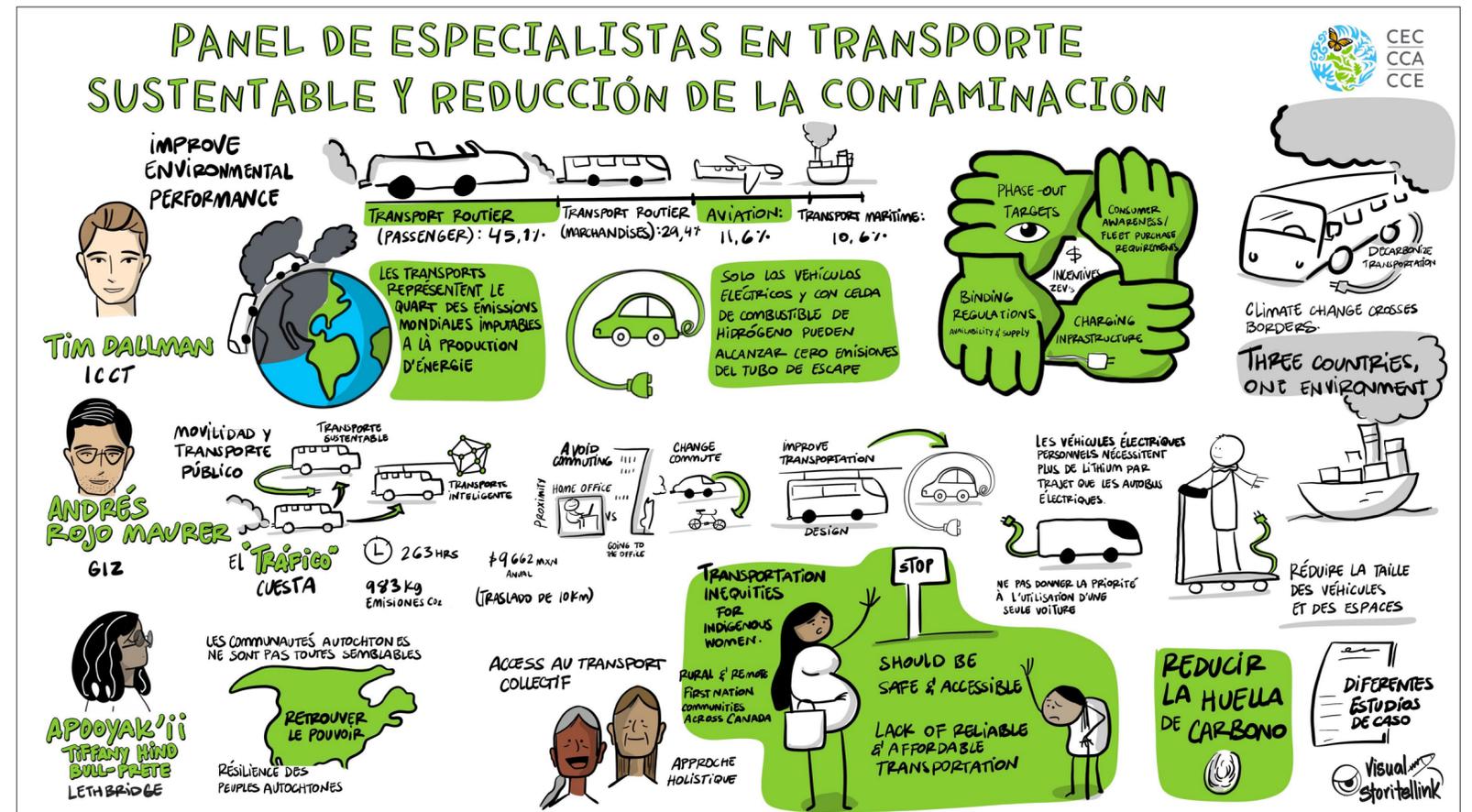
À l'orée de sa quatrième décennie de coopération environnementale trilatérale, la CCE doit traiter plusieurs priorités importantes, notamment l'élaboration du Plan stratégique de la CCE pour 2026 à 2030. Ce plan aidera nos trois pays à tracer une voie nouvelle et en évolution constante pour aborder nos plus grandes priorités environnementales. Ce plan indiquera dans quels domaines nous pouvons harmoniser notre coopération et notre collaboration en matière d'environnement, et définira comment la CCE pourra promouvoir le plus stratégiquement possible la protection de l'environnement, la conservation de la biodiversité, la réduction de la pollution et la résilience climatique en Amérique du Nord.

Pour dresser ce nouveau plan stratégique, nous avons déjà lancé un exercice préliminaire de cadrage, grâce à un projet baptisé Horizon 2030. Il comprend une consultation publique auprès de centaines de leaders communautaires, de spécialistes et de représentant·es de gouvernements pour déterminer les principaux défis environnementaux de la région et les mesures à prendre pour les relever.

Le projet Horizon 2030 prévoit une évaluation environnementale globale de la région. Nous avons déjà déterminé des domaines prioritaires pour ce cadrage. Par exemple : la possibilité de cartographier et d'inventorier la pollution des ressources naturelles et les données environnementales connexes au moyen des nouvelles technologies d'observation de la Terre et d'autres outils SIG, et comment mieux comprendre et réduire efficacement la pollution, y compris les superpolluants comme le méthane et le carbone noir, à la source. Nous examinerons également les changements dans la couverture terrestre et les phénomènes, comme les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations, les feux de forêt, les proliférations d'algues et autres risques environnementaux, ainsi que leurs effets sur la région.

Par ailleurs, nous examinerons aussi les possibilités de promouvoir les transports durables et chercherons des moyens de réduire la pollution dans le secteur des transports, en particulier sur les routes et les plans et cours d'eau.

Enfin, l'initiative Horizon 2030 servira également à cerner les occasions et stratégies pour favoriser la durabilité des services écosystémiques, ainsi que l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité en Amérique du Nord, afin d'aider nos collectivités à renforcer leur résilience écologique.



Panel de spécialistes sur les transports durables et la réduction de la pollution, tribune publique du CCPM, Mexico, Mexique.



Le glacier Matanuska, en Alaska, s'amincit considérablement en raison du réchauffement climatique accéléré. © jdtailant

Depuis 30 ans, la CCE est un moteur de la coopération et de la collaboration environnementales entre nos trois pays pour protéger, conserver et restaurer notre environnement nord-américain. Étant donné les préoccupations croissantes auxquelles nous sommes confrontés – aggravation de la crise climatique, perte croissante de biodiversité à l'échelle mondiale et pollution persistante qui touche de manière inéquitable certaines de nos communautés les plus vulnérables sur le plan environnemental –, les activités de coopération environnementale que mène la CCE en Amérique du Nord sont plus importantes

que jamais. Grâce au commerce régional et à la protection de l'environnement, nous avons forgé une identité nord-américaine forte, un cadre régional et des partenariats qui donnent des moyens à nos gouvernements, aux entreprises, à la société civile, à nos communautés et à nos populations pour renforcer notre résilience écologique, mieux gérer nos ressources environnementales et relever nos plus urgents défis environnementaux.

Jorge Daniel Taillant

Directeur exécutif
Commission de coopération environnementale

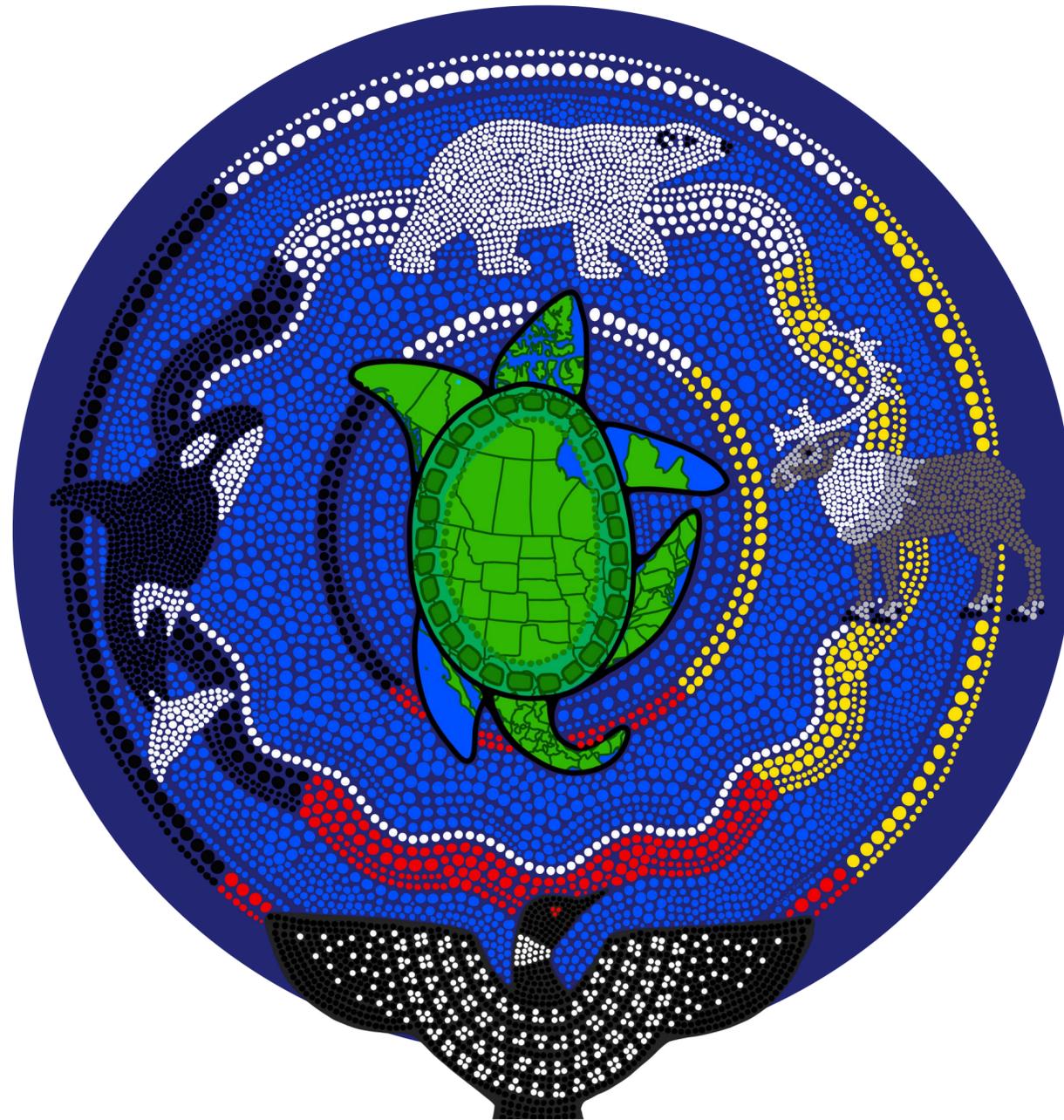


Image d'Angie Saltman (Métisse de la rivière Rouge) représentant l'essence du commerce autochtone sur l'île de la Tortue (l'Amérique du Nord) entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Le huard constitue la fondation de l'image et représente l'un des clans originels dans la gouvernance anichinabée. Il symbolise le diplomate qui pérégrine pour établir des relations de travail. De façon similaire, les entrepreneurs modernes se déplacent souvent lorsqu'ils exportent leurs produits et services. Le huard se tient prêt à voyager dans n'importe laquelle des quatre directions de l'économie autochtone. L'orque symbolise la famille, la communauté, la protection et le pouvoir, et représente souvent le nord-ouest du Pacifique. Elle rappelle l'importance des liens familiaux et l'histoire des peuples autochtones, même lorsqu'ils se déplacent sur terre et sur mer. À droite du motif, le caribou représente les régions orientales de l'île de la Tortue. Les caribous parcourent de longues distances en hardes, pour leur sécurité et pour élever leurs petits. Cette communauté reflète l'importance des liens entre les personnes dans le cadre du commerce autochtone. L'ours polaire, en haut, symbolise l'intelligence, la force et la résilience, en particulier dans les environnements hostiles. Admiré et valorisé par les Inuits, l'ours polaire a été pendant des milliers d'années un moyen de subsistance essentiel pour les peuples les plus nordiques de l'île de la Tortue. Au centre du motif, le cercle de médecine illustre l'interdépendance de toutes nos relations. Il accentue l'équilibre, l'harmonie et le respect de tous les êtres vivants, tout en confirmant notre place dans l'univers. Dans ce motif, le noir représente l'eau, le rouge la terre, le jaune le feu, et le blanc (pointant vers le nord) l'air. D'après un dicton anichinabé, lorsque toutes les nations du monde joueront du tambour ensemble, nous ne formerons plus qu'une seule race et trouverons la paix. Selon l'artiste, à mesure que les économies autochtones se développeront grâce au commerce et à la croissance, nous adopterons à l'échelle mondiale une philosophie d'entreprise axée sur la durabilité, et nous prendrons conscience du fait que nous devons vivre en harmonie avec la Terre mère afin de préserver un environnement sûr pour nos enfants et les générations futures.



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE